



Missions et Valeurs

de la FDCMPP

SEPTEMBRE 2025





PRINCIPES ET VALEURS

- L'inscription dans une dimension **humaniste** qui accompagne chaque jeune , évoluant selon son propre processus de développement (corps, langage, apprentissage, pensée...).
- L'**approche globale** de l'enfant en relation avec son entourage familial et son environnement social ; en ce sens, les CMPP sont des structures généralistes qui se refusent à toutes discriminations des difficultés et des souffrances chez l'enfant.
- La **pleine participation** et l'implication des enfants, adolescents et leur famille à toutes les étapes de l'accompagnement au CMPP.
- L'**accès direct** et de proximité aux CMPP et le respect du libre choix des patients. Les familles font leur propre choix sans notification de la MDPH. Ce qui n'empêche pas par ailleurs l'adressage de professionnels.
- Le respect de la **pluridisciplinarité**, de la diversité et de la cohérence des pratiques et des références théoriques. A partir de ses références historiques, La FDCMPP soutient en effet la **pluralité des approches** et des savoir-faire dans une volonté de dispenser des soins pluridisciplinaires de qualité, adaptés et individualisés.
- Le **refus à tout dogmatisme** quel qu'il soit.
- Le respect de la **créativité** pour adapter nos pratiques à l'évolution de la société et à chaque situation particulière, tout en respectant ses valeurs fondamentales.
- Le respect et le **professionnalisme** des équipes de CMPP grâce à une politique de **formations** toujours actualisées.
- La **double direction** des CMPP : qui assure un équilibre entre la responsabilité des soins dans le respect de la déontologie médicale et l'inscription dans le cadre légal des missions.

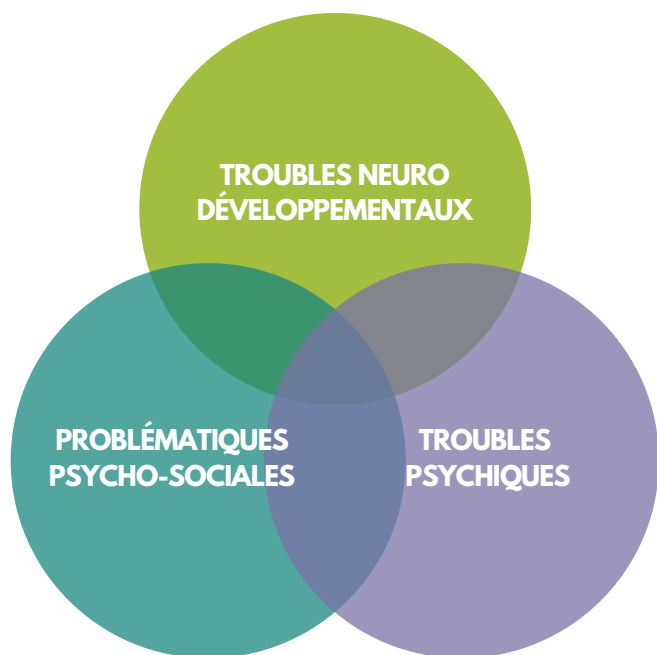


MISSIONS DE LA FDCMPP

- Assurer la **représentation** et la **défense des intérêts** matériels et moraux des CMPP auprès des pouvoirs publics, dans le respect de la diversité d'histoire et de territoire
- **Fédérer les professionnels** de CMPP, dont la mission est la prévention, le diagnostic et le traitement des troubles psychiques, neuro-développementaux et/ou les problématiques psycho-sociales des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.
- Inciter la **création et le développement** de nouveaux CMPP et antennes dans l'intérêt de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.
- Promouvoir la **recherche**, les réflexions sur les pratiques thérapeutiques et sociales, les **recommandations de bonnes pratiques professionnelles**. Et en tirer les conséquences en termes d'adaptations de nos dispositifs.
- Organiser et assurer la **formation** et le **perfectionnement professionnel** au moyen de stages, journées d'études, de colloques de séminaires, de publications.
- Informer et être un centre **ressource** de liaison, d'information réciproque, de communication par tout moyen adapté.
- Échanger avec les différents partenaires afin de faciliter une **action globale et coordonnée**, centrée sur l'enfant, sa famille et son environnement.
- Veiller au respect du principe d'**égalité d'accès à des soins de qualité** équivalents sur l'ensemble du territoire national

Les CMPP sont des structures régies en majorité par une association gestionnaire ; de type ambulatoire ; dans une mission de service public ; financées par la sécurité sociale, sans avance par les familles. Elles accueillent des enfants et adolescents de 0 à 20 ans, ainsi que leur famille ou leur représentant légal.

CHAMP D'INTERVENTION DES CMPP



MISSIONS SOCLES DES CMPP

- 1 L'ACCUEIL INITIAL
- 2 L'ÉVALUATION ET LE DIAGNOSTIC
- 3 LES SOINS ET L'ACCOMPAGNEMENT
- 4 L'ORIENTATION ET LES PARTENARIATS



**ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE**



36-40 rue de Romainville - 75019 Paris

01 42 38 20 71

secretariat@fdcmpp.fr

www.fdcmp.fr

